

# LE BILLET DU MAIRE

## PROMOUVOIR LES ENERGIES NOUVELLES

### SOLEIL, BIOMASSE, VENTS ETC...



du Languedoc Roussillon, de créer avec son homologue de Provence-Côte-d'Azur, une fondation pour les énergies nouvelles et leur développement, pour affirmer le rôle pilote de la façade méditerranéenne en matière d'énergies solaires. On trouvera ci-dessous, le projet de cette fondation, soumis par la ville de MONTPELLIER.

#### BUT DE LA FONDATION

Promouvoir la recherche et l'utilisation des énergies nouvelles, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne, la géothermie et l'utilisation de la biomasse, afin de mieux les intégrer dans le développement des Régions et des Nations.

La Fondation s'intéresse particulièrement aux Régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc Roussillon, mais sa vocation est internationale, elle concerne en particulier les problèmes de développement des pays méditerranéens et africains pour tout ce qui concerne les énergies renouvelables.

Afin d'atteindre ce but, la Fondation se fixe les objectifs particuliers suivants :

-participer à la diffusion de l'information entre les spécialistes et les responsables des collectivités et de l'administration.

-participer à des études d'aménagement intégrant les énergies renouvelables.

-effectuer ou faire effectuer les recherches prospectives sur la place des énergies renouvelables dans la société.

#### MEMBRES FONDATEURS

Les Conseils Régionaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc Roussillon.

#### DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

Le budget annuel de la Fondation serait de 200 000 F fournis par les Conseils Régionaux sous forme de subvention.

Ventilation du budget :

-prix annuel	120.000 F
-études d'aménagement et prospectives	20.000 F
-administration	60.000 F

#### ATTRIBUTION DES PRIX

Chaque année, les prix suivants seront distribués :

-dans le domaine de la recherche, un prix de 20.000 F et quatre prix de 10 000 F à destination des savants et des chercheurs,

-dans le domaine des réalisations, un prix de 30.000 F et deux prix de 15.000 F à destination des Communes pilotes pour les énergies nouvelles des Artisans et des Petites et Moyennes Entreprises.

Un prix de chacune de ces catégories sera réservé à des opérations en provenance des Pays Africains et Méditerranéens.

#### ADMINISTRATION

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration de douze membres, comprenant :

- quatre représentants du Conseil Régional, P.A.C.A.

- quatre représentants du Conseil Régional, L.R.

- quatre personnalités choisies en commun par les deux Conseils Régionaux, en raison de leurs compétences dans le domaine des énergies nouvelles et du développement.

Le Conseil est nommé pour une durée de trois ans. Il élit un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Président est alternativement l'un des Représentants des Conseils Régionaux.

#### RELATIONS AVEC LES PAYS ETRANGERS

Le Conseil d'Administration peut s'entourer de quelques experts lui permettant de compléter ses jugements ou de diversifier ses points de vue. Ces experts peuvent-être :

- soit des Représentants d'Organismes internationaux, O.N.U., D.I., Agence de Coopération Culturelle et Technique...

- soit des spécialistes dont la qualification est unanimement reconnue.

Nous comptons sur toutes les Montpellieraines et Montpellierains et sur toutes les Associations intéressées pour promouvoir cette politique au niveau de notre Ville.

Georges FRECHE  
Maire de MONTPELLIER

La crise du pétrole, les énormes problèmes de sécurité du nucléaire, les besoins en énergie de nos sociétés, sont le véritable défi du XXI<sup>e</sup> siècle. Il importe d'y répondre. La réponse définitive passe par la décision gouvernementale d'une aide décisive et véritable à la recherche fondamentale en matière d'énergies nouvelles.

Il n'en reste pas moins que les Communes peuvent mettre leurs pierres à cet édifice.

La Ville de MONTPELLIER a déjà organisé des journées INNOVA à l'automne 1978, avec le Ministère de l'Industrie, consacrées aux Energies Nouvelles. Elle a également décidé que le Parc de Grammont deviendrait un Centre de Présentation Régionale des Energies Nouvelles : Projet Gefossat de four solaire, cuves à méthane, pour la biomasse, etc... J'ai proposé au Conseil Municipal de continuer cette action en demandant au Conseil Régional